



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

*International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

À TOUTES LES SECTIONS LOCALES DU DISTRICT 140 APPROBATION DE DISPENSE DES ARTICLES 4.03 ET 4.04 ET DES PARAGRAPHES, 7.01(c), 7.01(d) DES RÈGLEMENTS DU DISTRICT 140 DES TRANSPORTS

Chères consœurs, chers confrères,

En raison de la pandémie sanitaire de COVID-19, des incertitudes qu'elle suscite et du report du congrès du district 140 des transports du 26 au 28 avril 2021, il est important que le district 140 des transports demeure en conformité avec ses statuts.

Le comité exécutif du district 140 des transports a décidé de demander à la Grande loge une dispense des articles 4.03 et 4.04 ainsi qu'aux paragraphes 7.01(c) et 7.01(d) des règlements du district 140 des transports.

La motion se lit comme suit : « **Le conseil d'administration du district 140 demande une dispense comme indiqué dans le présent document afin de mener à bien le processus d'élection des délégués des sections locales et de mieux harmoniser les dates administratives pour le congrès annuel du district 140 de 2020 qui ont été repoussées en avril 2021.**

L'article 4.03 afin de permettre la tenue des élections de tous les délégués des sections locales à la date de leurs assemblées générales mensuelles respectives en novembre 2020.

L'article 4.04 et le paragraphe 7.01(c) afin de prolonger le prolonger le délai de soumission des lettres de créance des délégués/suppléants et des propositions de modification des règlements du 31 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

Le paragraphe 7.01(d) afin de de prolonger la date limite pour l'envoi par le ST de toutes les modifications aux règlements et résolutions dûment initiées aux secrétaires archivistes des sections locales et aux membres du comité exécutif du district du 31 août 2020 au 31 janvier 2021. »

Cette demande de dispense des articles 4.03 et 4.04 et des paragraphes 7.01(c) et 7.01(d) a été approuvée par la Grande loge.

Ce bulletin a donc pour but d'informer les membres des changements apportés au libellé des articles 4.03 et 4.04 ainsi que des paragraphes 7.01(c) et 7.01(d).

En toute solidarité,

Alfredo Acrobati,
Secrétaire-trésorier
District 140 des transports de l'AIMTA

AA/mb



**BULLETIN N° 035 – PUBLIÉ LE 15 JUIN 2020
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)